

VOIX du NORD

L'abri pour vélos électriques est en cours de montage à Senninghem

Les stations mobilité du Pays de Lumbres sont en train de sortir de terre ici ou là. Comme à Senninghem, où le projet prend vraiment forme.

A.B. | Publié le 17/01/2022



Deux vélos disponibles à l'emprunt devraient équiper chaque station, sauf celle de Lumbres, qui disposera de quatre deux-roues.

La [communauté de communes du Pays de Lumbres \(CCPL\)](#) a lancé un programme pour étoffer son réseau et son offre de [mobilité](#) sur tout le territoire. Au point même de promouvoir l'utilisation des déplacements « doux », avec l'organisation de [défis mobilité](#) par exemple.

[Sept stations vont ainsi centraliser la palette de moyens de transport](#) du territoire sur sept lieux maillant le territoire, avec [Lumbres](#) en centre de gravité. L'abri pour deux vélos électriques est sorti de terre sur le parking face à l'église de [Senninghem](#) qui accueillait déjà un service d'autopartage. « *Une borne de recharge doit encore arriver et les vélos sont attendus pour février* », indique le maire, Christian Tellier, également vice-président de la CCPL en charge, notamment, des... mobilités.

Deux vélos disponibles à l'emprunt devraient équiper chaque station, sauf celle de Lumbres, qui disposera de quatre deux-roues. Pour rappel, en plus de Lumbres et Senninghem, les cinq autres stations mobilité du territoire seront aménagées à Bonningues-lès-Ardres, Escœuilles, Nielles-lès-Bléquin, Wavrans-sur-l'Aa et Zudausques.